

LA NOUVELLE EQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL

Quinze conseillers se réunissent désormais autour de la table du conseil municipal. La motivation de l'ensemble de l'équipe au sujet des projets d'aménagement de bourg, du maintien de l'école ou de la gestion du territoire s'inscrit dans la continuité du mandat précédent. Au service de chacun et de l'intérêt du village nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

CONNAÎTRE LES ELUS

Au premier rang sur la photo ci dessus , vous retrouvez de gauche à droite :

Nancy Bergougnon , Jacques Bouic (2° Adjoint), Christine Bonnefoy (1° Adjointe), Stéphane Espuny (Maire), Emmanuelle Déron , Camille Espuny-Léglise , Marlène Lacampagne

Au deuxième rang sur la photo ci dessus , vous retrouvez de gauche à droite:

Axel Lorgnier, Thomas Emeriau , Corine Rousseau (3° Adjointe), Lucie Vincent , Philippe Barbedienne , Sylvain Mazzariol , Thomas Baluteau (4° Adjoint), Pierre Torregaray

LES ASSOCIATIONS LERMOISES

ACCA : Président Mr Espuny 06.87.75.44.92

APE les p'tits loups : Présidente Mme Chaton 06.27.65.66.00

Les joyeux Lermois : Président Mr Saint-Marc 06.41.12.49.81

Comité des fêtes et loisirs : Président Mr Baluteau 06.75.28.78.67

Les loisirs créatifs : Présidente Mme Torrégaray 06.38.68.38.13

Les Caminotayres : Président Mr Torrégaray 06.82.05.93.29

Les amis du Barthos : Président Mr Lacampagne 07.70.64.66.92




NUMEROS UTILES



BRUITS ET NUISANCES SONORES

Le respect du calme et des horaires permet de garantir la tranquillité de tous dans le village

Les bruits de travaux, bricolage et jardinage sont autorisés :

-  Lundi à vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 19h30
-  Samedi : 9h – 12h et 15h – 19h
-  Dimanche et jours fériés : 10h – 12h uniquement

LA MAIRIE

**86 AVENUE DU 25 JUIN 1944
33840 LERM ET MUSSET**

05 56 65 80 16 - mairiedelermetmusset@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURES :

LE MARDI : DE 9H30 À 11H30 ET DE 14H À 17H30

LE JEUDI : DE 9H À 11H30

LE VENDREDI : DE 9H30 À 11H30 ET DE 14H À 17H30

Retrouver toutes les informations sur notre site : <https://lermetmusset.fr>
ou sur IntraMuros



AGENDA

8 mai : 11h Cérémonie de commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale

29 au 31 mai : Mayades

5 juin : départ à la retraite de Mme Laporte

26 juin : Kermesse des écoles du RPI

14 juillet : Repas traditionnel organisé par la municipalité

ETAT CIVIL

le 02 mars 2026, Claude Lagardère nous a quittés., connu de tous. Figure incontournable, moustache bien taillée, sourire facile, blagues et histoires inoubliables, témoignent du souvenir qu'il laisse à chacun. Nous adressons sincèrement nos condoléances à sa famille et ses proches.

LES COMMISSIONS

Les Commissions municipales sont des commissions d'étude et d'échange, elles sont le cœur de l'action municipale. Si elles n'ont aucun pouvoir de décision, c'est en leur sein que s'effectue le travail de réflexion permettant l'élaboration de propositions réalistes qui pourront être votées en Conseil Municipal. Les sujets d'étude peuvent être soumis soit par l'administration territoriale, soit à l'initiative d'un des membres du Conseil Municipal. Voici la liste des commissions municipales :

- Commission finances et budget
- Commission bâtiments
- Commission aménagement de bourg
- Commission voirie ,cimetière et Chemins ruraux
- Commission forêt
- Commission environnement
- Commission nouvelles infrastructures
- Commission urbanisme
- Commission école
- Commission enfance, jeunesse
- Commission loisirs, fêtes et communication
- Commissions salle des fêtes

LES MAYADES

Les mayades sont prévues du 29 mai au 31 mai. C'est avec plaisir que nous vous attendons pour planter un pin chez chacun des membres de l'équipe au son du fifre ! Les plantations vont se succéder sur un rythme soutenu tout au long du week-end :

29 mai dès 18h : Camille, Pierre, Thomas et Sylvain (route de Taves et du Mouliot)

30 mai dès 10h : Philippe, Corine, Nancy, Marlène (route Beys et de Pétron)

30 mai vers 14h : Axel, Christine, Stéphane (Route de Bazas, de Péchons et Noailles)

31 mai dès 10h : Jacques, Lucie, Thomas, Emmanuelle (route du Foirail, du Caouley et chemin de Broustet)

Venez partager ce moment traditionnel dans la convivialité .Hisser 15 pins fleuris et décorés est un défi à relever !

Dès que le matériel nécessaire à la création des fleurs est disponible vous en serez informés, chacun est le bienvenu.



INCINERATION DES DECHETS INTERDITE

Il est strictement interdit de brûler ses déchets à l'air libre ou dans un incinérateur domestique.

Cela concerne notamment :

- Déchets verts (feuilles, branches, tonte)
- Déchets ménagers (plastique, carton, papier)
- Déchets de bricolage ou de chantier



POURQUOI C'EST INTERDIT ?

- Pollution de l'air (fumées toxiques)
- Risques d'incendie
- Nuisances pour le voisinage



CE QUE DIT LA LOI

Le brûlage des déchets est interdit par le Code de l'environnement et le règlement sanitaire départemental.



SOLUTIONS AUTORISÉES

- Déchetterie communale
- Compostage
- Broyage des végétaux



INFRACTION

Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende jusqu'à 750 €.

Merci de respecter ces consignes pour préserver la qualité de l'air et la sécurité de tous.

ANIMAUX ERRANTS

Pour le bien être et la sécurité de tous merci de garder les animaux domestiques dans des espaces adaptés ou clôturés. Même lors de promenades les chiens, aimables ou non, doivent être tenus en laisse.

BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU

RECENSEMENT



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici

INSTAGRAM @armeesjeunesse
LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNJeunesse
YOUTUBE @SGArmees

BAZDIS Communauté de communes

Lerm-et-Musset

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR  Google Play  Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

